



## Madagascar

### LES DEUX MANIFESTANTS DE TOLAGNARO FORT-DAUPHIN ONT OBTENU UNE LIBERTE PROVISOIRE MAIS ONT SUBI DES VIOLATIONS DE LEURS DROITS

Nous avons appris hier que

- pendant la journée du 1<sup>er</sup> novembre, les autorités ont profité de l'absence des deux porte-paroles maintenus à la gendarmerie pour inciter les manifestants à négocier un accord entre le Gouverneur, les représentants de Rio Tinto QMM et les représentants des associations des communautés qui avaient organisé la manifestation du 30 octobre ;
- en plus de leurs revendications initiales relatives aux compensations suite à la destruction de leurs sources de revenus par l'installation de la compagnie Rio Tinto, les manifestants ont exigé la libération de leurs deux porte-paroles détenus. Le gouverneur et la compagnie Rio Tinto se sont engagés à regarder de près la situation des communautés et leurs compensations et ont exigé la levée du barrage et l'arrêt des manifestations. Un comité regroupant les trois entités sera constitué. Un procès verbal signé et le barrage a été levé.
- le matin du 2 novembre, les deux détenus devaient être présentés au parquet de Fort-Dauphin. Les responsables leur ont fait effectuer le trajet entre la gendarmerie et le tribunal dans une des rues les plus fréquentées de la ville, à pied, menottés ensemble et encadrés par des gendarmes comme des criminels. Les passants se sont arrêtés pour les regarder. Les amis d'Eugène et Simon, qui tenaient à garder une preuve de cet acte d'humiliation, ont vu leurs appareils-photos et smartphones saisis par les forces de l'ordre. Seules quelques personnes qui ont fait preuve de discrétion, ont réussi à garder des clichés.
- l'après-midi du 2 novembre, l'audience au parquet s'est poursuivie en la présence d'un avocat des détenus. Les prévenus ont obtenu une liberté provisoire et une prochaine audience au Tribunal est prévue pour la fin de ce mois.
- Le médecin proposé par la famille n'a jamais reçu l'autorisation d'effectuer le constat relatif aux traces de coup sur Eugène, qui n'a pas non plus été emmené à l'hôpital pour le constat et la contre-expertise.

Comme tous les citoyens épris de justice et soucieux du respect des droits de l'homme vis-à-vis des défenseurs des intérêts des communautés, nous suivrons de près la suite des événements et vous tiendrons informés.

3 novembre 2021

Le Collectif pour la défense des terres malgaches – TANY

[patrimoine.malgache@yahoo.fr](mailto:patrimoine.malgache@yahoo.fr); [www.terresmalgaches.info](http://www.terresmalgaches.info); [www.facebook.com/TANYterresmalgaches](https://www.facebook.com/TANYterresmalgaches)

Le communiqué précédent : **Deux manifestants arrêtés et enfermés à la gendarmerie de Fort-Dauphin Tolagnaro (01.11.2021)**